

LA COMPÉTENCE « EXPOSER »

Benjamin Bonhomme, Arts plastiques, Académie de Rennes.

Compétence formulée explicitement dans les programmes.

Elle était présente en filigrane car travaillée mais non formulée tel quel dans les programmes de 2010 (Ex : « Le chemin de l'oeuvre » (Term option spé), « La présentation » (Term option fac)) ou dans les textes sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel, le Partenariat, la Galerie d'Art à Vocation Pédagogique.

Dans les nouveaux programmes, selon un progression spiralaire d'approfondissement et d'élargissement de l'enseignement, la compétence « Exposer » se retrouve à tous les niveaux.

1) Selon l'architecture commune des programmes, elle est évoquée à chaque fois dans le **Préambule spécifique à l'enseignement d'arts plastiques**, comme étant à travailler pour :

« appréhender le fait artistique dans sa globalité : oeuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. »
(Tous programmes)

Au même titre que les autres paramètres de l'oeuvre, son « exposition » permet de :

mettre « en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. » dans « une dynamique d'expérimentation et d'exploration » de « rencontres sensibles » avec l'oeuvre, qu'elle soit celle de l'élève ou celle de l'artiste. (Tous programmes)

2) Elle est définie à chaque fois dans les **Compétences travaillées** :

« Exposer l'oeuvre, la démarche, la pratique

- Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception.
- Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes.
- Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
- Être sensible à la réception de l'oeuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique. »
(Tous programmes)

et est en lien avec d'autres compétences. Par exemple :

« **Questionner le fait artistique**

(...)

- Interroger et situer oeuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur. » (Tous programmes)

ou encore :

« **Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive**

(...)

Mettre en oeuvre un projet artistique individuel ou collectif

- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques.

(...) » (Programme de 1ère option spé)

3) Les **Enjeux et objectifs** en sont notamment :

« - d'enrichir la culture artistique et d'élargir les représentations culturelles des élèves ;

- de rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques ; » (Tous programmes)

« - la compréhension de la nature et de la diversité des démarches artistiques, de leurs présentations et réceptions ; » (1ère option spé)

4) Pour travailler cette compétence avec les élèves le **Champ des questionnement plasticiens** présente un chapitre **Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique : les relations entre l'oeuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur** qui s'étoffe et se détaille progressivement au long des niveaux.

Dans une optique de diversité des pratiques, traditionnelles et contemporaines, on pourra retenir les questions suivantes :

En 2nde option fac :

- Les rapports de l'oeuvre, dans sa présence matérielle, à son espace de présentation ;
- Les rapports physiques et sensibles du spectateur à l'espace de l'oeuvre.

Auquel s'ajoute notamment, en pointant des questions plus précises, en 1ère option fac :

- Les sollicitations du spectateur pensées par l'artiste, mais aussi par le galeriste ou l'éditeur par ex.
- L'exposition comme dispositif, comme médiation du fait artistique ;
- Le statut artistique de l'exposition.

Et en 1ère option spé :

- Les conditions extrinsèques de la présentation et leur prise en compte (ex : le temps) ;

- La fonction des dispositifs traditionnels de présentation confrontés aux dispositifs contemporains ;
- La participation du spectateur jusque dans le processus de création ;
- La nature du lieu de monstration (ex : l'atelier) et la nature du public ;
- Les langages de la diffusion de l'oeuvre: (ex : exposition, traces, édition, diffusion numérique, textes).
- Elaborer, écrire, formaliser l'exposition (ex : scénographies).

5) Cette compétence peut aussi être travaillée dans le cadre du **Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires** par ex. dans :

- l'intégration de l'oeuvre à un paysage, une architecture (1ère option fac. & 1ère option spé) ;
- les modalités de diffusion et de réception des œuvres animées vidéos et numériques (1ère option fac & 1ère option spé) ;
- les relations de mise en scène entre arts plastiques et arts du spectacle vivant (1ère option spé).

5) Enfin, dans la diversité des **Situations pédagogiques** que l'enseignant doit mettre en œuvre, la **Rencontre avec l'oeuvre**, qu'elle soit une production plastique d'élève ou une œuvre d'art, qu'elle ait lieu dans l'établissement ou à l'extérieur, est comprise comme :

« une composante de la formation plasticienne » de l'élève. (Tous programmes)

La compétence « exposer » n'est donc pas à travailler seulement à part du processus créatif, comme une conclusion, voire une post-face à une aventure. Elle doit bel et bien être :

« ancrée au cœur de la pratique et des questionnements plasticiens. » (Tous programmes)

6) La maîtrise de cette compétence conduira l'élève à être capable de (**Attendus de fin d'année**) :

- Penser la présentation de sa production plastique ;
- Expliciter sa démarche, motiver ses choix et dialoguer ;
- Envisager individuellement ou collectivement un projet d'exposition pour un public.

La portée du terme « exposer »

Dans ces programmes, cette compétence est donc à envisager dans un très large champ d'investigation.

Elle suppose une fréquentation de lieux d'exposition, une rencontre de ses acteurs, pour en vivre une expérience sensible et acquérir une compréhension de la réflexion et de la mécanique du sensible à l'oeuvre.

« Exposer l'oeuvre, la démarche, la pratique »

Exposer, c'est s'exprimer publiquement.

Exposer, c'est porter au sensible et à l'intelligible de l'autre. C'est envisager l'altérité. C'est partager.

Exposer, c'est s'exposer. C'est risquer. C'est faire confiance.

Exposer, c'est dialoguer, c'est débattre, accepter.

Exposer, c'est apprendre.

Exposer se pense en amont du processus, pendant ou a posteriori.

Exposer, c'est laisser vivre son travail.

Exposer son travail ou celui des autres, élèves ou artistes.

Exposer, c'est prendre en compte tous les paramètres pour établir la rencontre avec l'oeuvre (espaces, matériaux, lumière, temps, médiation,...).

Exposer, c'est confronter des œuvres.

Exposer seul ou à plusieurs.

Exposer, c'est créer un ailleurs.

Exposer l'oeuvre, c'est la faire « vivre », montrer son histoire et l'enrichir (traces de l'exposition, mémoire de sa réception).

Exposer, est-ce faire œuvre ?

Exposer, c'est faire « l'expérience du partage du sensible ». Une des conditions pour « se penser comme artiste ». (Tous programmes)